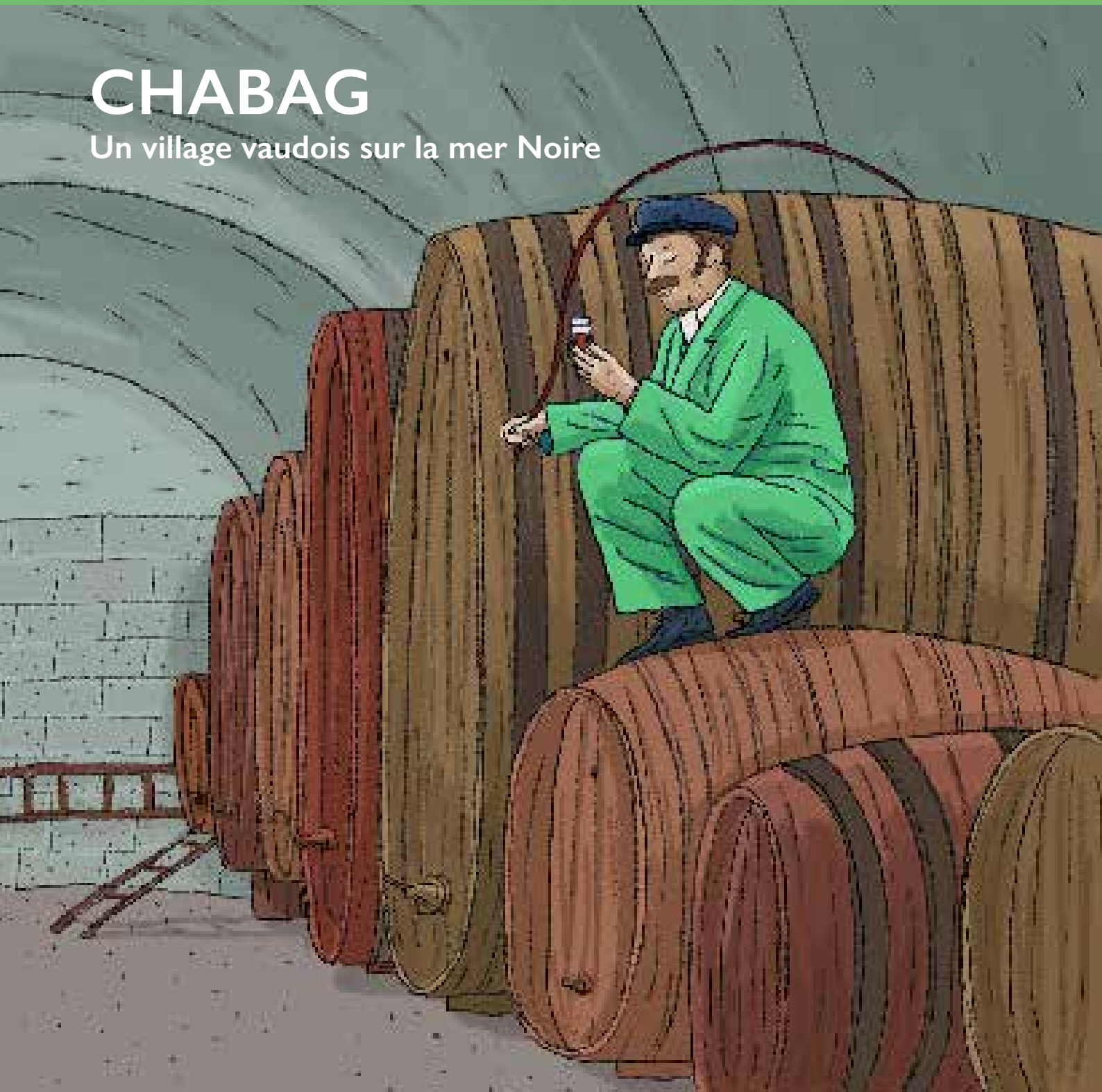


PASSÉ SIMPLE

MENSUEL ROMAND D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

CHABAG

Un village vaudois sur la mer Noire



ET AUSSI • À Vallorbe, passer d'un boulevard à un verrou • Des croisés « suisses » sur la Baltique • Pédagogie et architecture à Fribourg • Une distillerie lance la Willamine • Parcours d'un syndicaliste à La Chaux-de-Fonds • L'expérience corporatiste à Genève • Les riches archives de la Société des arts • Coup de fourche dans la toponymie



DOSSIER

CHABAG

- 2 DU LÉMAN AU LIMAN
DU DNIESTR
Elena Simonato et Natalia Bichurina
- 2 LA FIN D'UNE COMMUNAUTÉ
Elena Simonato et Natalia Bichurina
- 2 LES VIGNES ET LES LANGUES
Elena Simonato et Natalia Bichurina

BALADE HISTORIQUE

- 14 PASSER OU INTERDIRE DE PASSER
À VALLORBE
Gilles Simond

ÉCLAIRAGES

- 17 NOBLES DE SUISSE
EN CROISADE NORDIQUE
Loïc Chollet
- 20 UN BÂTIMENT SCOLAIRE
DIFFÉRENT POUR UNE
PÉDAGOGIE DIFFÉRENTE
Damien Savoy
- 23 LA DISTILLERIE VALAISANNE
CENTENAIRE QUI INVENTE
LA WILLIAMINE
Carine Cornaz Bays
- 26 UN SYNDICALISTE
DE LA CHAUX-DE-FONDS
Michel Aragno
- 29 GENÈVE COMME LABORATOIRE
DU CORPORATISME
Pierre Cormon

ACTUALITÉ DU PASSÉ

- 32 LA SOCIÉTÉ DES ARTS
DE GENÈVE DÉVOILE SON PASSÉ
Sylvain Wenger
- 34 EXPOSITION
PUBLICATIONS
ÉVÉNEMENT
- 36 LES FOURCHES,
DU GIBET AU COL
Dorothee Aquino
- 37 MOTS CROISÉS
Pierre Jean Ruffieux

LA COUVERTURE



Le dessin de la couverture d'Hélène Becoquin s'inspire de cette photo montrant un vigneron de Chabag goûtant son vin. Photo tirée de l'ouvrage d'Olivier Grivat, «Les vignerons suisses du tsar», Chapelle-sur-Moudon, 1993.



Un repas en plein air à Chabag dans les années 1930. *Archives de la famille Christen.*

Scène de la vie agricole, années 1930. *Archives de la famille Christen.*



DU LÉMAN AU LIMAN DU DNIESTR

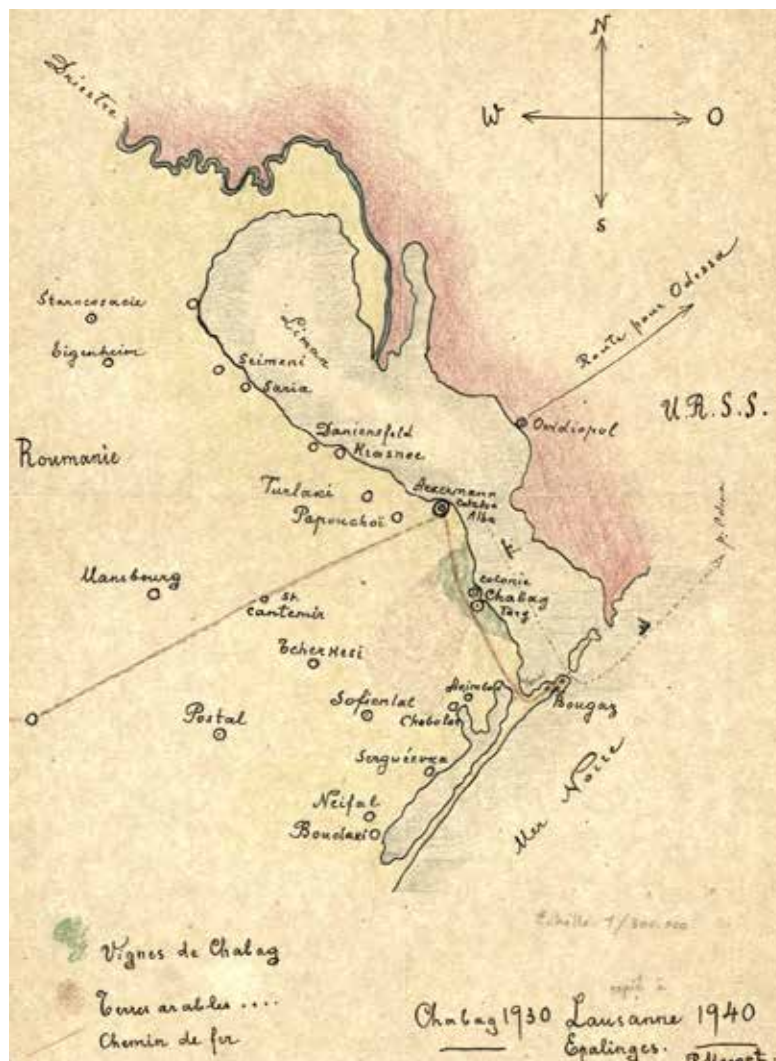
En 1822, plusieurs familles quittent Vevey pour la région d'Odessa. Elles fondent une colonie viticole.

Dans l'histoire de l'émigration suisse, une place importante revient à ces familles vigneronnes qui, entre 1822 et 1846, s'établissent en Bessarabie près des rives de la mer Noire, au bord du liman formé par l'embouchure du Dniestr. Elles y demeurent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et développent une communauté originale, où la vigne occupe une place centrale. Tout en conservant la culture de leurs origines, elles s'identifient à la région bigarrée dans laquelle elles s'insèrent. C'est sur la côte de l'estuaire formé par le fleuve, au nord-ouest de la mer Noire qu'elles fondent la colonie viticole de Chabag. Alors en Russie, un temps en Roumanie, actuellement en Ukraine, ce village est également connu sous le nom de Chabo. Ruinée par les deux conflits mondiaux, la descendance de ces familles rentre le plus souvent en Suisse après la Dernière Guerre.

C'est à la demande de Frédéric-César de la Harpe (1754-1838), précepteur à la cour de Saint-Pétersbourg, que le tsar Alexandre I^{er} accorde l'autorisation de fonder une colonie suisse en Russie en 1820. La Harpe lance un appel aux vignerons vaudois, les invitant à gagner les rives du Dniestr, où un ukase impérial leur accorde 36 000 poses de terrain, soit 16 200 hectares, dont 170 de vignes. Les Turcs ont abandonné la région après sa conquête par les Russes et le tsar veut repeupler des lieux désertés.

Une Bible et une carabine

En août 1820, une assemblée réunit à Vevey des vignerons nommés Guerry, Testuz, Chevalley, Tardent, venus principalement de Lavaux. Une somme de 800 francs est accordée à Louis-Vincent Tardent. Ce botaniste distingué et spécialiste de viticulture est l'âme de cette entreprise. Il reçoit la mission d'aller explorer la contrée. « Il serait bien intéressant de voir les vignes plantées jadis par les Grecs, abandonnées par les Turcs, rétablies et cultivées par les Suisses! », écrit Louis-Vincent Tardent au général Inzoff, président du Comité des colonies de la Russie méridionale.



Position de Chabag sur le liman au sud d'Odessa. Carte de la région dans sa situation de 1930, dessinée par Paul Margot en 1940. *chabag.ch*

Le 2 avril 1822, de retour d'une brève expédition, Tardent assure que les chances de succès sont importantes. Un grand nombre de volontaires déclarent vouloir faire partie de la colonie, que Tardent se propose d'appeler Helvetianapolis. Mais peu persistent quand arrive le moment de partir. Faut-il s'étonner du peu d'empressement à émigrer dans un pays si éloigné? À cette époque, il faut se mettre en route – et par une bien mauvaise route – avec sa famille, en voiture ou à pied, emmener avec soi les ustensiles indispensables, avec comme destination un pays désert, dont on ignore la langue.



Des maisons de la colonie dans les années 1895. Dessins de Paul Margot au début des années 1940. chabag.ch.

À cela, il faut ajouter les privations de toutes sortes, les maladies, l'inconfort et l'absence d'habitation pour se loger ou pour soigner ses malades. Mais la population suisse sort appauvrie des guerres napoléoniennes et l'émigration constitue un moyen s'en sortir. D'où cette expédition lointaine à une époque où les voyages sont longs et difficiles. La plupart des familles vendent tous leurs biens pour couvrir les frais du voyage et ceux de leur établissement. Par un acte signé devant le notaire Genton à Vevey, il est convenu que chaque chef de famille emporte une Bible et une carabine. Louis-Vincent Tardent prend en outre avec lui sa bibliothèque riche d'environ 400 volumes.

Avant de prendre possession de leur terrain, les colons doivent prêter le serment suivant : « Nous jurons d'être fidèles à Sa Majesté l'empereur et autocrate de toutes les Russies, ainsi qu'à la communauté d'Helvetianapolis, dont nous sommes membres, d'en procurer l'avantage et profit, d'en supporter les charges lorsque nous en serons requis, et d'être fidèles dans la gestion qui pourrait nous être confiée dans cette commune. »

DESCRIPTION

Dans son *Journal de voyage*, François-David Noir décrit la nouvelle colonie le 31 octobre 1822 : « Le village de Chabas (Shabo/Chabag) actuellement Helvétianapolis, destiné aux Suisses, est très grand et possède une jolie église bâtie dernièrement : il est dans un fond, abrité contre les vents d'est, qui sont très rigoureux dans cette contrée. La situation du pays est délicieuse, surtout au bord du lac. Sur la rive opposée, les nombreux moulins à vent d'Ovidiopol (la « ville d'Ovide », poète romain exilé dans cette région en l'an 8 de notre ère) se font distinguer et, à côté, de nouveaux rochers de Meillerie pour la situation, car du reste ils ne sont pas à comparer à ceux du lac Léman, s'élevant fièrement du bord du lac et se répétant dans ses eaux, rappelant les environs de Vevey. Ce village, bâti sur l'emplacement de l'ancienne Ophiouse (*Ophiussa*), porte le nom d'Ovide parce qu'on prétend qu'il y a passé quelque temps après son exil. Akkerman est commandée par son ancienne citadelle, fondée par les Génois sur un rocher qui s'avance beaucoup dans le lac et forme deux portes très sûres : au moyen d'écluses on fait entrer l'eau dans ses profonds fossés. On voit encore les armes des Turcs, qui l'enlevèrent aux fondateurs. Elle était très importante lorsqu'elle était frontière, parce qu'elle domine le lac et ferme l'entrée du pays de ce côté. »



Le tsar Alexandre I^{er} a concédé Chabag et son territoire aux familles immigrées. Peinture de George Dave, 1824. Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg. Wikimedia Commons.



Les hivers peuvent être rudes à Chabag. Photo tirée d'un album d'une famille vaudoise de Chabag dans les années 1930. Archives de la famille Christen.

Premiers succès

En 1822, un groupe de 28 personnes quitte Vevey sous la direction de Tardent. Ils trouvent sur place un vignoble à cultiver. La culture de la vigne coûte alors environ huit fois moins cher que dans le canton de Vaud. Les plants qui constituent ce vignoble sont de belle qualité : muscat d'Alexandrie, chasselas doré ou tokay de Hongrie, muscadin de Grèce, petit gamay de Bourgogne, perlé et bordelais de France et du Portugal.

Le tsar offre des facilités pour s'établir : terres labourables, exemption d'impôts et du service militaire russe, liberté de pratiquer son culte. Chaque colon reçoit gratuitement une portion de 60 déciatines (soit 60 hectares) pour sa famille. Il lui est permis de vendre ses biens sans payer de taxe de douane. En outre, chaque famille a le droit d'importer en une seule fois des marchandises d'une valeur de 300 roubles pour les revendre. Si un colon décide de quitter la Russie, il est libre de le faire quand bon lui semble, pourvu qu'il paye ses dettes et trois années d'impôt. Il lui est permis d'établir des fabriques, de faire du négoce, d'entrer dans la corporation des marchands ou dans le corps des ouvriers et de vendre ses produits dans tous les lieux de l'Empire. Selon les archives de Chabag, les noms des chefs de famille sont Jean-Louis Guéry de Chexbres, Georges-Amédée Testuz de Puidoux, Jacob-Samuel Chevalley de Rivaz, François-Louis Petit, Louis-Samuel Tardent d'Ormont-Dessous et Louis-Vincent Tardent.

Le tsar prévoit l'établissement de 120 familles. De 1826 à 1830, 25 nouvelles familles arrivent, la plupart de Suisse romande. En 1838, le village suisse compte 39 maisons, habitées par 43 familles. Mais, le recrutement demeurant insuffisant, Chabag fait venir de nouveaux colons, d'origine suisse-allemande ou allemande. Dans les années 1850-1860, la colonie est définitivement constituée. Elle connaît alors des temps de prospérité en dépit d'épidémies, de sécheresses ou de gels parfois redoutables. Le climat est généralement sain, mais sujet aux températures extrêmes. Les terres sont fertiles. La vigne prospère sans engrais et occupe la plus grande surface. Toutefois, les autres cultures se développent également. Il y a du travail pour tout le monde. Aussi les familles sont-elles nombreuses et comptent en général entre sept et douze enfants. Le village possède son école, construite près du temple. On y enseigne le français et l'allemand, et l'on fait venir de Suisse, quand la chose est possible, le pasteur et le maître d'école, ce dernier faisant fonction en général d'assistant de l'ecclésiastique.



Une vigneronne et un vigneron vaudois à l'époque de la création de la colonie sur la mer Noire. *Vigneronne tirée de Barbe Favre, «Recueil de Portraits et Costumes Suisses les plus élégants usités dans les 22 Cantons», 1825-1830. Peinture de Jean Emmanuel Locher. Vigneron tiré de «Collection générale des costumes de toute la Suisse», gravure colorisée de Johann Jakob Wetzel, 1820. Collection Gugelmann. Bibliothèque nationale suisse et Wikimedia Commons.*

Manquant de terrain, Chabag fonde dès 1889 de nouvelles colonies sur le Dniepr, Osnova, Klutchevoe, Lugovoe, Novoe Chabo, Novye Sudaki, Veseloe. Les Suisses cultivent orge, blé, tabac, mûriers, jardins fruitiers.

En 1845, la colonie compte 200 âmes. Dans ce chiffre n'est pas comprise l'importante domesticité russe. En 1829, les maisons du village sont de simples cabanes édifiées çà et là. Plus tard, vers 1845, elles sont disposées d'après un plan régulier formant trois rues principales et le temple occupe le centre du village. Ces maisons sont alors au nombre de 33. Chacune d'elles se situe au milieu d'une cour, entourée d'un fossé profond. Seul un passage étroit en assure l'accès. Le plus souvent, on le tient soigneusement fermé pour se prémunir des voleurs et des loups.

Calme avant la tempête

Chabag connaît un âge d'or entre 1880 et 1910. Son raisin et son vin sont renommés. De nombreuses personnes y séjournent comme curistes. Chabag représente alors une Suisse miniature où cohabitent des personnes originaires de cantons romands et

alémaniques. La colonie a comme voisins des villages allemands, roumains, ukrainiens, grecs... En 1931, elle abrite 400 personnes romandes, 250 suisses-allemandes et 250 allemandes. Il y règne un bon état d'esprit. Quand elle a à admettre de nouveaux membres, la communauté de Chabag examine avec bienveillance les garanties que la famille peut produire en faveur de sa bonne conduite. Elle prône une vie en parfaite égalité. Elle a adopté un vêtement uniforme, léger et commode pour le travail de vigneron. « Cette petite colonie constitue une curiosité historique qu'il paraît désirable de préserver. Elle fait l'objet de commentaires flatteurs de la part de tous les voyageurs et écrivains étrangers qui ont visité la contrée », raconte un témoin. •

Elena Simonato et Natalia Bichurina,
Université de Lausanne

Pour en savoir davantage
Olivier Grivat, *Les vigneronnes suisses du tsar*,
Chapelle-sur-Moudon, 1993.
François-David Noir, *Journal de voyage.
Lausanne-Chabag-Odessa. 1822-1825*,
édition de Jean-Pierre Bastian, Bière, 2016.

LA FIN D'UNE COMMUNAUTÉ

La colonie dure 120 ans. Les deux guerres mondiales ont raison de cet établissement florissant.

Entre 1880 et le début de la Grande Guerre, Chabag compte parmi les colonies les plus prospères de Russie. Mais sa situation économique et politique s'assombrit en raison des deux conflits mondiaux. En 1918, la Bessarabie est incorporée à la Roumanie. Chabag est pillé par l'armée roumaine. Si sa population échappe à l'extermination, il a de la peine à se relever. La fermeture de la frontière du côté russe porte un coup sévère au village parce qu'elle le prive d'un débouché vital pour ses exportations. Quelques membres de la communauté regagnent la Suisse. Berne n'autorise que le retour des personnes munies de papiers d'identité suisses. La plupart n'en ont jamais possédés. Pour en obtenir, il faut s'adresser à sa commune d'origine, mais le temps presse. «À l'image des peuples heureux, nos compatriotes vivaient sans histoire. Plaise au Ciel que la révision de la Roumanie n'affecte pas l'existence de cette colonie qui nous demeure rattachée par tant de fibres!» écrit un journaliste lausannois en juin 1940.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, 930 personnes vivent dans ce village. Parmi elles, 480 alémaniques et 400 vaudoises. En automne 1938, les autorités roumaines retirent leur passeport helvétique à 178 chefs de famille. Leurs terres et leurs biens vont être saisis. La Légation suisse parvient à empêcher cette confiscation en rappelant à l'État roumain que la colonie a joué un rôle efficace dans la lutte contre l'élément révolutionnaire. En août 1939, la Bessarabie est rattachée à l'URSS en vertu du pacte germano-soviétique. Le Ministère des Affaires étrangères de Roumanie promet à la Légation suisse que les habitantes et habitants des territoires cédés à l'URSS pourront emporter leurs valeurs et autres objets mobiliers et passer en Roumanie, où ils seront accueillis et indemnisés. Le Département politique fédéral annonce qu'il n'est pas en mesure de défendre les droits de ses ressortissantes et ressortissants dans un territoire relevant désormais de la souveraineté soviétique.



Carte scolaire roumaine de 1927 sur un fond de carte antérieur. La frontière entre la Roumanie et l'URSS passe au nord de Chabag. Photo: Spriridon Ion Cepleanu. Wikimedia Commons.

Le 27 juin 1940, Georges Girod, agent consulaire à Chabag, reçoit un communiqué: «Les Rouges sont attendus dans quelques heures.» Les Russes promettent de ne molester personne, autorisent à rapatrier la population vers la Roumanie en lui laissant toute la nuit et toute la matinée. Ils annoncent que les premières troupes franchiront la frontière dans l'après-midi du 28 juin. On communique à la population convoquée à la Mairie: «Votre gouvernement vous veut en Roumanie.» Nombre de Chabiennes et de Chabiens ont reçu la nationalité roumaine. Désirant éviter tout conflit avec les autorités roumaines, Berne s'occupe en premier lieu de celles qui possèdent la seule nationalité suisse.



Derniers moments d'insouciance au début des années 1930. Archives de la famille Christen.



Bien des familles prennent le chemin de la Suisse, mais n'y parviennent pas. Elles sont retenues deux ou trois ans dans des camps allemands en Tchécoslovaquie où les hommes doivent travailler en usine. Quelques autres se laissent convaincre par un délégué du Reich installé dans une colonie voisine de Chabag. Elles se joignent aux *Volksdeutsche* dont le gouvernement de Hitler a organisé le « rapatriement » dans un « pays allemand », où l'équivalent de leurs biens leur est restitué. La plupart des colons d'origine allemande et alémanique sont naturalisés allemands et certains ont reçu des biens abandonnés en Pologne et dans la région de la Styrie, en Autriche. Ce choix de rejoindre le camp allemand est-il dicté par l'instinct de survie ou marque-t-il une adhésion à l'idéologie nazie? Après la guerre, les personnes qui ont pris cette décision se justifient souvent ainsi: « Nous étions obligés d'émigrer en Allemagne pour nous soustraire au joug bolchéviste. »

S'étant conformées aux recommandations des autorités suisses, une dernière partie des familles sont restées en Roumanie. Parmi elles, 32 rejoignent Galatz, où elles sont hébergées dans la « Maison suisse ». Président de la Société suisse de Bucarest, Manfred Eggermann ambi-

tionne de créer un nouveau Chabag en Roumanie en regroupant ces personnes dans un domaine viticole aux environs de Cernavoda, dans la région de Dobrudja. C'est un ancien territoire bulgare annexé par la Roumanie en 1918. Mais très vite, le groupe exilé sombre dans la dépression: il a perdu son ancienne aisance, il est transplanté dans un milieu nouveau, il est fatigué des tracasseries policières et il est surtout rongé par des querelles intestines. En juin 1941, le ministre de Suisse René de Weck annonce la fin lamentable de cette tentative de ressusciter Chabag à Cernavoda: « Un sort adverse nous oblige à la considérer comme perdue, au moins sous l'aspect patriotique et altruiste sous lequel nous l'envisagions. » Cet ambassadeur implore: « Adjurez-les de rester unis dans le culte de nos traditions nationales! S'ils ne se tiennent pas tranquilles, ils risquent d'être expulsés. »

La part romande de ce groupe s'efforce d'obtenir l'autorisation de rentrer à Chabag dès que possible. Vingt-deux familles (54 personnes) l'obtiennent en 1941, mais elles se trouvent longtemps parquées dans un *Sammellager*. Quatorze familles (34 personnes) attendent avec impatience cette permission et 12 (32 personnes)



hésitent encore à revenir dans leur ancienne colonie. Mais toutes restent parquées dans ce camp provisoire jusqu'en 1943. Un Chabien écrit : « Depuis que nous avons quitté Chabo, le mal du pays nous ronge comme le ver blanc rouge ronge les provignures... Tous les désastres survenus à Chabag ne nous retiennent pas ici ; nous faisons tout pour rentrer. » « Le retour est impossible, en plein hiver », leur répond-on. Une Chabienne, Hélène Gander, tient la Légation suisse au courant des événements. La moitié des maisons ont été incendiées par les Rouges en retraite devant l'avancée allemande. Les autres ont été pillées. Pour remettre en état les propriétés agricoles et les vignobles, il faut des fonds considérables et beaucoup d'efforts. La Légation suisse ne peut ni ne désire secourir une fois de plus ces gens qui ont développé un « mauvais esprit » : « L'attitude dont ces gens ont fait preuve ne donne pas lieu de penser qu'un regroupement aurait quelque chance de succès ». Pourtant, en février 1943, quelques familles reviennent à Chabag avec l'espoir de retrouver leurs biens. Les autorités roumaines indiquent qu'elles n'y ont aucun droit, vu que la Roumanie a payé à l'Allemagne la valeur des biens des émigrés. De surcroît, Berne notifie que le retour des colons dans leur village est

à éviter, tout comme leur retour en Suisse et qu'il faut favoriser leur établissement en Roumanie.

Les archives permettent d'expliquer l'attitude peu généreuse de Berne. « Ils ont donné de telles preuves de leur détachement de leur patrie suisse que nous sommes réservés à leur égard. » Ils ont manifesté un « esprit nettement anti-suisse », au point que d'après certains documents, il serait indiqué de les priver de la nationalité helvétique. Du point de vue de l'équité et de la morale, estiment des diplomates, il est difficile d'admettre que des gens puissent se placer sous la protection d'une puissance étrangère, se mettre à son service, et si l'expérience tourne mal pour eux, faire valoir leurs droits de citoyens helvétiques. « Leur attitude ressemble fort à une trahison. » Le mot est lâché. Et la Suisse précise : au cas où ces familles persistent dans leur décision, leur retour ne pourrait s'effectuer qu'à leurs frais. En fin de compte, Berne accorde une aide de 20 000 francs. Une soixantaine de personnes retournent à Chabag. Il y découvre les dégâts immenses.

Vers 1947, 730 Chabiennes et Chabiens ont finalement rejoint la Suisse. Plusieurs sont affectés par des maladies ou de troubles dépressifs. Personne de cette ancienne communauté n'a repris la culture viticole : l'économie rurale en Suisse diffère trop de celle de leur pays d'adoption. Ainsi, après 120 ans, l'histoire de la colonie prend fin. •

Elena Simonato et Natalia Bichurina

LA FIN D'UNE COMMUNAUTÉ

La colonie dure 120 ans. Les deux guerres mondiales ont raison de cet établissement florissant.



La vigne récemment replantée dans le village autrefois vaudois. Photo : Elena Simonato et Natalia Bichurina.



Étiquette de vin produit autrefois à Chabag. Bes-sarabiendeutschen Verein Stuttgart.

La commune vaudoise de la mer Noire est créée près d'un village dépeuplé, nommé Asa-abag. Ce nom turc signifie « vignes d'en-bas ». Les « vignes d'en-haut » sont celles d'Akkerman, ville voisine. Le raisin est cultivé dans ces localités depuis l'Antiquité par des populations diverses qui se côtoient ou se succèdent. La prononciation du nom transcrit Chabag a immédiatement été francisée en Chabo. En témoigne le journal de voyage du jeune vaudois François-David Noir, qui annonce en octobre 1822 l'arrivée des convois à « Shabo/Chabag ».

La colonie fait figurer sur ses armoiries l'expression latine « *Ora et labora* » (« prie et travaille »). Cette adoption de la devise de la Confrérie des Vignerons de Vevey marque la filiation avec la viticulture de la Riviera

vaudoise. Si quelques pieds de vignes sont importés du canton de Vaud, ainsi que des livres de botanique, les pratiques viticoles des Chabiennes et Chabiens se transforment au fil des années et au gré des métis-sages culturels.

Au XIX^e siècle, la rive septentrionale de la mer Noire présente une grande diversité. Pour peupler ses nouvelles conquêtes, l'Empire russe favorise l'installation de communautés compactes de provenances diverses. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, un village homogène et endogame suisse jouxte un village homogène et endogame grec, bul-gare, tatare et ainsi de suite. Chabag est la seule communauté calviniste de la région. Il est entouré de villages orthodoxes, luthé-



Une localité voisine de la colonie suisse, Vălcov sur une carte postale des années 1930. Archives de la famille Christen.



Une maison de Chabag aujourd'hui. Photo: Elena Simonato et Natalia Bichurina.

riens, catholiques, juifs et marginalement musulmans (la majorité des personnes de cette religion ont toutefois quitté la région au moment de son rattachement à l'Empire russe). Il constitue aussi le seul village à parler deux langues romanes, le français le patois romand. Ce terme attesté à partir du XV^e siècle désigne la langue parlée en Suisse romande, mais aussi dans les zones limitrophes de France et d'Italie, que les linguistes nomment le francoprovençal.

Le français est la langue officielle dans les rapports de la communauté avec les autorités impériales, ainsi que dans Chabag même. Grâce au statut particulier de la colonie, l'administration communale possède une autonomie considérable: avec son conseil municipal et son tribunal, elle perçoit les impôts, exerce des fonctions notariales, règle les dettes de membres de sa population et constitue la première instance judiciaire. Le français est aussi la langue

pratiquée à l'école et à l'église. Mais dans la vie quotidienne, on recourt au patois. En 1846, le pasteur Bugnion témoigne: «Le patois romand... est employé à Chabag par les Suisses-français; ils se servent de ce dialecte national dans la colonie, et au dehors, en société, s'ils veulent dire quelque chose qui ne doit être compris que par eux.»

Le même Bugnion énumère les langues parlées dans la région: le russe (cette appellation inclut aussi l'ukrainien et le slavon d'église), le moldave, le grec moderne, le tatar, le turc, l'hébreu et un mélange d'hébreu et d'allemand (le pasteur désigne ainsi le yiddish), le polonais, l'allemand, l'estonien, le bulgare et l'arménien. Il ajoute à sa liste une langue qu'il décrit ainsi: «L'hindou, ou du moins l'une des langues Mongoles (sic), est parlée par les Ziganes (sic).» Il s'agit probablement du romani.

Ces peuplements compacts n'empêchent pas d'intenses contacts intercommunautaires. En 1854, Charles Tardent, fils du fondateur de la colonie, publie un livre en russe, intitulé *Viticulture et vinification (Vinogradarstvo i vinodelie)*, qui connaît un grand succès et est réédité deux fois. Tardent use de l'expression «notre pays»



L'école du village dans les années 1930 où les élèves apprenait le français. Archives de la famille Christen.



Comme à l'école, l'église était une sphère où le français était de rigueur.
Photo: Elena Simonato et Natalia Bichurina.

UN RUSSE PATOISANT

Durant les décennies que dure Chabag, la descendance de l'émigration vaudoise se met progressivement au russe et au moldave. Sur place, les ouvriers et domestiques russes, ukrainiens et moldaves apprennent le patois vaudois. En 1913, Henri A. Tardent raconte : « Une autre fois, je chassais le cygne et le canard sauvages au bord de la mer Noire, dans des marais salants non loin de l'embouchure du Dniestr. Il faisait très chaud; les moustiques étaient féroces: les pieds enfonçaient dans une boue gluante et tenace et l'on se frayait avec peine un chemin à travers d'épais roseaux recouverts d'une abondante rosée qui vous transperçait jusqu'aux os. Tout à coup, j'entendis non loin de moi, en excellent patois vaudois, ces mots terribles qui, en toute autre occasion m'eussent rempli d'indignation et me parurent une musique délicieuse: «*Le Diabe té raôdzai pô na tsaravoûta!*» («*Le Diable te brûlera, bandit!*») Je m'attendais naturellement à trouver un compatriote et m'apprêtais à lui souhaiter la bienvenue. Aussi quelle ne fut pas ma surprise quand je vis émerger de cet océan de roseaux la tête ébouriffée et la casquette crasseuse d'un moujik de la Petite-Russie. Nous entrâmes aussitôt en conversation – en patois vaudois – que nous parlions tous les deux couramment, et je ne tardai pas à avoir la clé d'une énigme qui m'intriguait un peu. Non loin de là, se trouve la belle colonie de vigneronnes suisses de Chabag (fondée en 1822, à l'instigation du général F.-C. de la Harpe, par le professeur J.-Louis-Vincent Tardent, de Vevey et des Ormonts). Il s'y trouvait une cinquantaine de familles suisses, la plupart vaudoises, dont quelques-unes avaient conservé non seulement le français, mais aussi le patois comme langue usuelle. Mon Russe ayant servi plusieurs années comme domestique dans une de ces familles patoisantes, s'en était assimilé la langue, l'accent et, paraît-il, aussi les énergiques explétifs. »

pour désigner l'ensemble du territoire méridional comprenant la Nouvelle Russie et la Crimée. Il peut être défini géographiquement comme se situant entre 40,5 et 50° de latitude. C'est précisément l'espace où l'on pratique la viticulture.

Selon Charles Tardent, les peuples ont leur manière propre de cultiver la vigne. Les vignes hautes, parmi lesquelles celles des deux côtés de Dniestr, sont cultivées « par les Moldaves, les descendants des Romains antiques », tandis que les vignes basses, parmi lesquelles celles d'Akkerman, « les meilleures, les plus remarquables et les plus anciennes », ont été plantées par les Grecs antiques et sont désormais travaillées par les Grecs ou les Arméniens. Tardent distingue 52 sortes de cépages en Bessarabie. À côté des noms en français, figurent les noms locaux, souvent turcs. Ainsi, le normain blanc « est connu à Akkerman sous le nom d'*haïlaze*, ce qui veut dire *pas fertile* », le Zant à vin est ce que l'on appelle à Chabag la *grainette* et que d'autres dans la région nomment le *kuch-uzum*. Certains cépages n'ont que les noms français ou turcs. D'autres portent seulement des désignations en russe, comme le *krimski*, c'est-à-dire la « vigne de Crimée ».



Les Chabiennes et les Chabiens se parlaient en patois dans la vie quotidienne. Archives de la famille Christen.

La nature et la topographie du terrain conditionnent les pratiques viticoles. Le sol est sablonneux et, contrairement à Lavaux, le terrain est plat. Cette particularité permet d'utiliser des chevaux... Cependant, les outils sont les mêmes que ceux utilisés sur les bords du Léman. Henri Rouge est un vigneron de Lavaux âgé de 93 ans, qui possède une collection d'anciens outils viticoles. Il reconnaît d'emblée tous ceux qui figurent dans les illustrations de Charles Tardent. Selon cet expert, certains étaient encore utilisés à Lavaux jusque dans les années 1960, d'autres jusque dans les années 1930, certains autres avaient été abandonnés « bien avant 1900 ».

Nombre de mots usités jadis à Chabag méritent une recherche. Des spécialistes roumains et soviétiques ont établi de longues listes entre les années 1920 et 1960. On y trouve des termes comme *sapé*, *le léché*, *la patez*,... Parfois, ces spécialistes ont conjecturé à tort des emprunts. Ainsi, selon eux, « saper » remonterait au roumain *sap* (creuser). Si l'origine de ce mot est longtemps restée hypothétique, c'est parce qu'on l'a cherchée soit en France, en raison des pratiques francophones de Chabag, soit dans les langues russe ou moldave, alors qu'elle remonte au francoprovençal. Dans les vignes vaudoises, on dit encore aujourd'hui « tsapper (couper) la vigne » en français régional, ou « *tsaplyâ/saplyâ* » en patois. Le léché (ou *lo létsi*) est un fourrage pour le bétail. Le mot existe encore dans le canton de Vaud: « c'est la poussière de blé et de betterave », explique un agriculteur vaudois. La *patez* n'est rien d'autre que la « patte d'éze », (les *ézè* étant la vaisselle en francoprovençal), encore usuel dans le canton de Vaud pour désigner un torchon de cuisine. •

Elena Simonato et Natalia Bichurina

À LA RECHERCHE DE LA BRANTE

Les enquêtes linguistiques menées à Chabag au début des années 1960, mentionnent un ustensile au nom étrange de « *terpis* ». Il sert à porter le raisin pendant les vendanges. Selon la tradition de Chabag, il s'agirait d'une invention locale: « *Le terpis*, c'est une corbeille de bois avec des bretelles. On le porte sur le dos. En France on a des corbeilles d'osier qu'on porte aussi sur des bretelles », expliquait un Chabien aux spécialistes venus récolter les débris de la langue parlée dans la colonie.

Les dessins ne laissent pas place au doute. Le *terpis* est une brante. C'est un instrument traditionnel dans les vignes vaudoises. D'ailleurs, au milieu du XIX^e siècle, Tardent l'évoque dans ses écrits sous le nom de « brante », en précisant qu'à Akkerman on l'appelle « *terpis* ».

Henri Rouge, le vigneron retraité de Lavaux, explique: « La brante, c'est un setier », soit une ancienne mesure correspondant à 40 litres. La capacité d'un *terpis* est identique à la mer Noire, mais le mot *setier* y est inconnu. Les mesures de capacité à Chabag forment un ensemble hétéroclite, qui est issu de différentes cultures. On distingue le *vedro* (du russe « seau », 12,3 litres), le *décalitre* (du roumain, 10 litres), le *tonneau* (80–100 *vedros*), le *tonnelet* (2–3 *vedros*) et le *legerfas* (emprunté aux familles alémaniques de Chabag, 500–1000 *vedros*).

Ce dossier a été réalisé dans le cadre du projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique, *History of Swiss colonies in Crimea and Northern Black Sea coast: Linguistic and identity's approach*, 2016-2019.

Pour en savoir davantage:
Le film d'Helen Stehli Pfister, *Goldene Traube von Schabo*, 1992